



Infos pratiques Mairie

SERVICE NATIONAL

Tous les jeunes garçons ou filles âgés de 16 ans doivent passer en mairie au cours du mois de leur anniversaire afin de se faire recenser pour participer à la journée défense et citoyenneté (JDC)

PERMANENCE MAIRIE

Lundi : 8h à 12h – 14h à 18h

Mardi : 8h à 12h – 14h à 18h

Mercredi : 8h à 12h

Jeudi : Fermé

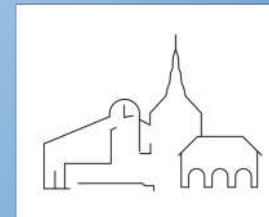
Vendredi : 8h à 12h – 14h à 18h.

La mairie est fermée au public le jeudi et vendredi après-midi.



L'ECHO DE POYARTIN « Les nabelles de Pouyartin »

Août 2024



Mot du maire

Je l'écrivais lors du précédent numéro, ce qui nous occupe et nous préoccupe le plus au niveau du conseil municipal, est la décision, très importante et lourde de conséquences sur les investissements futurs, à prendre pour le traitement de la toiture de la salle polyvalente. Nous attendons de nouveaux devis sur le désamiantage pour savoir si nous prendrons cette option sachant que nous avons aussi reçu un devis pour une solution de recouvrement des éverites sans Intervention sur celles de dessous. Décision en septembre...

Autre sujet du moment, la bonne nouvelle venue de l'inspection académique qui a validé la rentrée prochaine à 4 classes pour notre école primaire grâce notamment à un effectif pratiquement maintenu mais aussi à un projet d'école avec un jardin potager très intéressant, pédagogique et écologique.

Le 23 juin était une date importante puisque c'était le lendemain de la journée nationale du don d'organe. La Dérailleuse Poyartinoise avait donc organisé une matinée sportive pour que ce sujet au combien important soit de nouveau au centre des discussions. Car c'est bien de cela qu'il s'agit, et bien que la loi fasse de nous tous des donneurs, il y a encore plus de 35% des familles qui s'opposent au don d'organe en France. C'est aussi le message que Stéphane Devoret est venu expliquer au dernier Conseil Communautaire et que nous devons relayer pour bien exprimer notre volonté à nos proches et ainsi faire diminuer le nombre de personnes qui décèdent faute de greffe.

Je veux aussi féliciter toutes les Poyartinoises et les Poyartinois qui se sont déplacés nombreux aux différentes élections qui ont eu lieu récemment. 65% de participation aux élections Européennes c'est déjà un bon score mais plus de 76% pour les élections Législatives c'est bien au-dessus de la moyenne nationale. Et ce, avec un changement de lieu du bureau de vote qui n'a pas été pour déplaire à tout le monde et a fait découvrir à beaucoup l'intérieur de l'école et de sa classe de maternelle.

Ce changement de lieu a été dû au fait que le premier tour des élections législatives se tenait lors des fêtes patronales dont on peut dire qu'elles furent une réussite par le programme proposé même si on aurait préféré une météo plus clémente pour le

spectacle des cocardes que le comité a été contraint d'annuler. Félicitations donc à l'ensemble du comité des fêtes pour cette belle cuvée 2024.

L'assemblée générale de l'Elan Chalossais qui se tenait à Poyartin m'a permis de féliciter le club pour le palmarès que beaucoup de clubs nous envieraient à savoir 2 équipes féminines en finale région. Elle m'a également permis de remercier les co-présidents pour leur engagement au long des 3 années passées à administrer le club avec passion et détermination.

Du côté de l'urbanisme, Mr St Jean a déposé un permis d'aménager pour son lotissement et 4 premiers lots sont disponibles. Si vous êtes intéressés ou connaissez des personnes qui cherchent un terrain à bâtir, vous pouvez vous adresser directement à lui. Par la suite, après l'aménagement complet de la voirie et des espaces verts, les 23 autres lots seront mis à disposition.

Actuellement des travaux importants de curage de fossés sont effectués un peu partout dans la commune suite aux 2 intempéries et à leur exceptionnelle pluviométrie. Je veux particulièrement remercier Francis Napias, Yves Lamaignère et Rémi Péborde qui non seulement nous ont suppléés pour l'enlèvement de ces centaines de mètres-cubes de terre mais qui nous ont aussi trouvé des lieux pour le stockage. Je rappellerai à cet effet que le curage des fossés incombe à la municipalité mais que l'entretien des traversées et notamment le bon écoulement ou le débouchage des ponts est du ressort des particuliers.

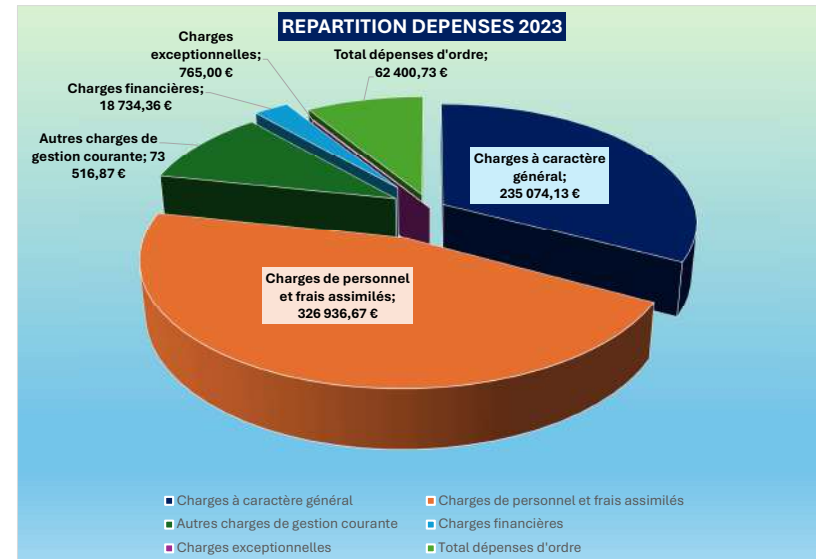
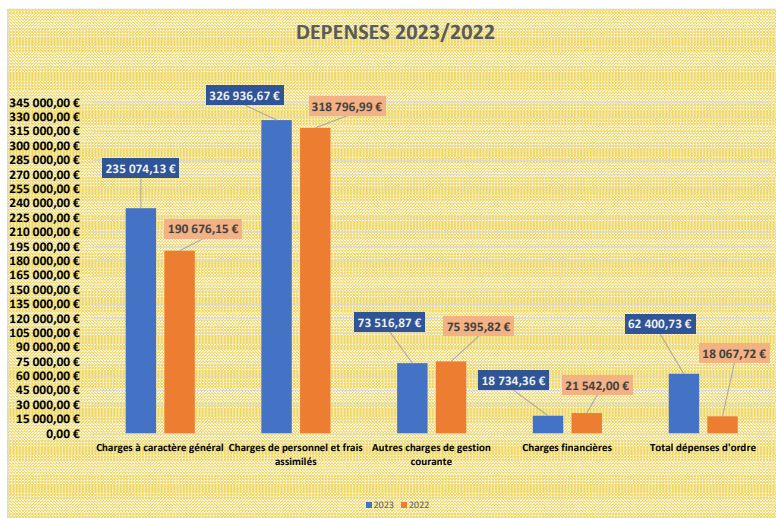
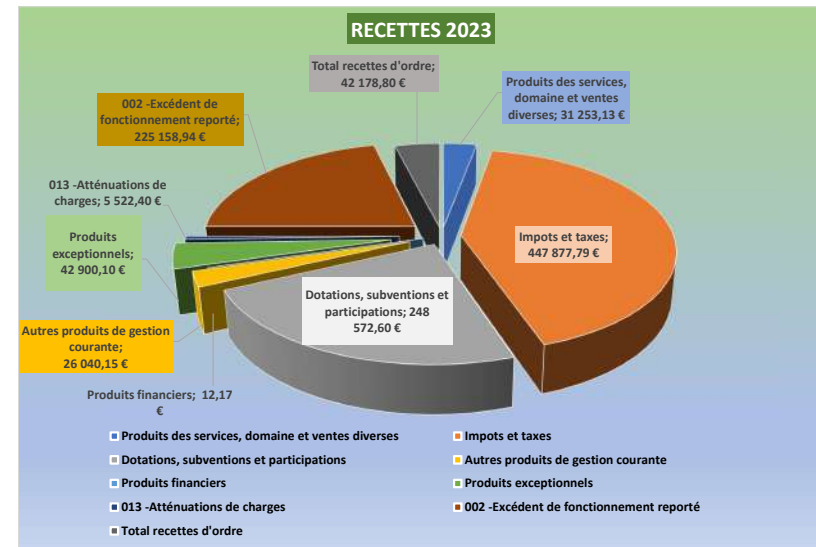
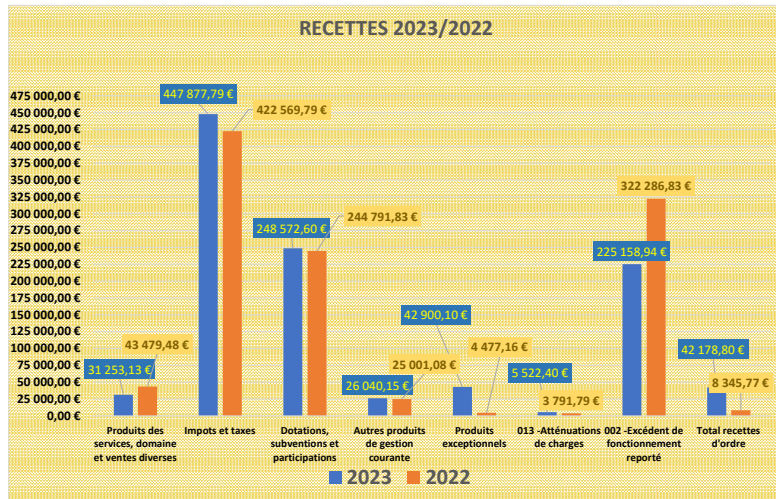
Enfin, je veux ici féliciter notre secrétaire, Mélanie, qui après sa formation depuis le mois de septembre à Pau les jeudis et vendredis, a brillamment obtenu son Diplôme Universitaire des Métiers de l'Administration Générale Territoriale.

Et de ce fait, je tenais à remercier Nadine pour sa carrière exemplaire au service de notre commune et de ses habitants. Si service public a bien un sens, Nadine lui aura donné toute sa dimension et je la remercie sincèrement pour la collaboration que nous avons eu au long de ces 4 dernières années. Bonne retraite, Madame, et profite bien de ta famille.

Voilà, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un très bel été, de bonnes vacances pour ceux qui en auront et rendez-vous pour de prochaines nouvelles.

Thierry Dartiguelongue

Comptes administratifs



Comparatif budget de fonctionnement 2022/2023

Budget de fonctionnement 2023 (total dépenses 717427,76/total recettes 1069516,68)

Comptes rendus Conseil Municipal

Report travaux point chaud

À la suite du sinistre de grêle du 03 juin 2022 et à la vétusté du toit de la salle polyvalente, il y a urgence à remplacer la toiture qui fait plus de 1000 m2 et qui a une couverture amiante.

Pour cette raison le conseil municipal a décidé d'ajourner le projet du point chaud accolé à la salle des fêtes pour le moment.

Subvention Secours Catholique

Le Secours Catholique a fait une demande de subvention auprès de la mairie de Poyartin.

Le conseil municipal a décidé d'allouer la somme de 100 euros à cette association qui vient en aide aux personnes en situation précaire.

Arrêt du bus de ramassage scolaire

Un sondage effectué auprès des parents au sujet du ramassage scolaire a révélé que le taux d'utilisation du bus était inférieur au taux d'exploitation du service, car très peu de famille fait appel à ce service.

Pour cette raison, le conseil municipal a décidé d'arrêter le service de ramassage scolaire depuis la rentrée 2023.

Le bus a donc été mis en vente.

Achat tracteur tondeuse

Un tracteur tondeuse à bennage en hauteur va être acheté pour l'entretien du parc de jeux notamment en fin d'année.

Après consultation de trois devis, il a été décidé de le commander auprès de la société SARL Pomarez Motoculture pour un montant de 19 166,67 euros HT.

Le projet sera financé en partie par le FEC.

Remplacement des bulles et des candélabres

Les bulles et les candélabres ont été remplacés en février pour des bulles à LED plus économiques.

SIETOM et tri conteneurs hall des sports

Il est rappelé aux associations et aux utilisateurs des salles que les conteneurs du hall des sports servent uniquement aux ordures ménagères lors des manifestations.

Les déchets tels que papiers, cartons et autres doivent être triés et collectés dans les points tris à disposition dans la commune.

Curage des fossés

Ce mois de juillet, de nombreux fossés de la commune ont été curé par la société LTP 40.



La vie de notre commune

Mayade

Le mardi 30 avril, le foyer a organisé la traditionnelle mayade avec l'aide de toutes les associations.



Les Poyartinois sont venus nombreux décorés le pin sur la place du village.

Cérémonie du 8 mai



Tout le monde s'est ensuite réuni autour d'un verre et du repas préparé par les bénévoles.

Un grand merci à tous pour cette organisation parfaite.

Le 8 mai 1945, l'Allemagne nazie capitulait, le fracas des armes se taisait en Europe. « La Guerre est gagnée ! Voici la Victoire ! » Ces quelques mots prononcés par la voix du Général De Gaulle ont résonné dans le pays et bien au-delà.

Comme chaque année, nous nous sommes retrouvés lors de la cérémonie qui commémore la fin de la Seconde Guerre



Mondiale et honore nos combattants morts dans ce conflit.

La Victoire, si heureuse soit elle, n'efface ni la guerre qui a eu lieu, ni ses ravages et ni ses morts.

79 ans après, réunis devant le monument aux morts de Poyartin, nous leurs rendons un hommage.

Conservons cette mémoire qui nous anime pour toujours. Elle s'est nourrie de l'histoire des combats de la France libre et de la Résistance comme celle de la Déportation et de la Collaboration. Cette mémoire est notre héritage autant qu'une leçon.

M. le Maire Thierry Dartiguelongue nous a lu le message de M. Lecornu, ministre des Armées. S'en sont suivis le message de l'UFAC et l'énumération des noms de tous les poyartinois disparus à la guerre. M. Jean-Marie Deyris et M. Jean-Yves Dagès ont ensuite déposé une gerbe devant le monument aux morts.



Nous nous sommes recueillis au son de la Marseillaise jouée par l'Harmonie de Montfort et nous avons partagé le traditionnel vin d'honneur offert par la municipalité.

Nous remercions les portes-drapeaux, les enfants présents et tous les participants à cette cérémonie.

Départ à la retraite de Nadine

Le samedi 9 mars 2024, M. Le Maire et son Conseil Municipal ont souhaité célébrer le départ à la retraite de Nadine Esqurial, après 41 ans en qualité de secrétaire de mairie au service des poyartinois.

Ce jour-là, Nadine était entourée par de nombreuses personnes chères à son cœur : sa famille, ses amis, ses collègues secrétaires des villages



voisins, les enseignants, les élus....

Successivement, M. Le Maire Thierry Dartiguelongue, M. Jean-Yves Dagès ancien Maire, M. Didier Gaugeacq Président de Terres et Chalosse et d'autres, ont souligné le plaisir qu'ils ont eu à collaborer avec Nadine, son professionnalisme, son sérieux et son implication dans la vie du village. Toujours disponible, à l'écoute et souriante, elle était tout simplement heureuse de rendre service aux autres.



A son tour, Nadine a pris la parole pour évoquer les années passées auprès de trois maires successifs au cours de sa carrière en nous racontant quelques anecdotes. Elle a ensuite remercié l'assemblée avec une grande

sincérité remplie d'émotion.



Depuis son départ à la retraite, Nadine a néanmoins eu la gentillesse d'accepter d'accompagner notre nouvelle secrétaire Mélanie durant ces 6 derniers mois, à raison de deux demi-journées par semaine.

Le vendredi 28 juin 2024 était donc son dernier jour de travail à la mairie. M. le Maire, à l'occasion de l'ouverture des fêtes de Poyartin, ce même vendredi 28 juin, a souhaité lui offrir une orchidée, sa fleur préférée, pour la remercier encore et lui souhaiter plein de belles choses à venir.

MERCI NADINE ET BONNE RETRAITE

Kermesse



Le 7 juin a eu lieu la traditionnelle kermesse de l'école de notre village. Les écoliers nous ont transporté pour un tour du monde.



Nous avons décollé pour l'Espagne, traversé l'Atlantique jusqu'au Etats Unis au son de la country avant de rejoindre la banquise à la découverte

des ours polaires et des pingouins ... tous ces périples en avion et en train donnent envie de faire ses valises.

Heureusement les vacances arrivent...

Nous avons terminé la soirée avec les jeux traditionnels et un bon repas.

Merci à tous pour cette soirée agréable.



Ecole

Les CM2 qui partent au collège !



Un poyartinois porteur de la flamme olympique

« Qui aurait cru qu'un jour je porterais la flamme olympique ce lundi 20 mai 2024 à Anglet ? »

Atteint de la mucoviscidose, j'ai eu la chance d'être greffé bi-pulmonaire il y a 10 ans, et depuis, doté d'une bonne capacité respiratoire, le sport a pris une place très importante dans mon quotidien. Comme une revanche sur la vie, c'est avec fierté que je me suis retrouvé sur cette 12ème étape du relais de la flamme.

Je souhaiterais donc vous partager mes ressentis : émotion, fierté, excitation...



Au-delà du symbole que cela représente, j'ai été touché et ému par l'engouement du public et le regard émerveillé des enfants qui s'étaient déplacés malgré une météo défavorable. Dernier relayeur d'Anglet, j'ai fini ma course sous une haie d'honneur formée par les échassiers de la fédération des groupes folkloriques landais, quelle émotion ! Comment à cet instant, ne pas avoir une pensée émue pour mon donneur.



Cette journée n'aurait pas été aussi magique sans la présence de mes proches et de mes amis (ils se reconnaîtront), ayant fait le déplacement de Poyartin très tôt le matin pour partager à mes côtés cette expérience hors du commun. Je les en remercie chaleureusement.



De ce fait, POYARTIN, 1er village des Landes ambassadeur du don d'organes était dignement représenté et a pu faire l'objet d'articles de presse pour valoriser son engagement pour cette grande cause de santé publique.

Le don d'organes est un magnifique geste de fraternité, c'est pourquoi la loi française prévoit que nous soyons tous donneurs, sauf si nous avons exprimé un refus de notre vivant.

Alors, « ENTRE PROCHES, ON SE LE DIT ! »

Stéphane D.

Marche au profit du don d'organe

Le 23 juin, la dérailleuse organisait un évènement au profit du don d'organe.



En effet, à l'initiative de Stéphane Devoret, qui a subi, il y a dix ans, une greffe des deux poumons, Poyartin est devenu le premier village ambassadeur du don d'organes des Landes. Différents parcours étaient proposés pour la marche, le trail ou encore le VTT.

Malgré le mauvais temps vous avez répondu présents.

150 sportifs ont participé autour de Stéphane qui arborait sur sa poitrine le ruban vert de l'association du don d'organes.

Bravo à tous les bénévoles pour l'organisation de cette journée ainsi que pour la cause défendue.

Don d'organe : comment ça marche ?

Lorsqu'une personne meurt dans les conditions médicales spécifiques qui permettent d'envisager un don d'organes, les médecins s'assurent toujours auprès des proches que le défunt ne s'y était pas opposé de son vivant. En effet, **la loi impose aux équipes médicales de consulter l'entourage**. Or, d'après l'Agence de la biomédecine, **dans le doute lorsque le sujet n'a pas été abordé, la famille s'oppose au don par prudence**, ce qui revient à empêcher 1 prélèvement sur 3.

Il est ainsi **primordial de le rappeler à ses proches lorsque l'on est donneur d'organes**. Peu importe comment, l'essentiel est de le dire. En parler de son vivant, c'est soulager ses proches.

L'Agence de la biomédecine veut faire de chaque 22 juin la journée où tout le monde en parle.



Le don d'organes en chiffres clés

Chaque jour en France, près de 15 personnes sont sauvées grâce au don d'organe. Un donneur peut sauver jusqu'à 7 vies. En 2023, 5 634 greffes ont pu être réalisées en France au bénéfice des patients en attente.

Au 1er janvier 2024, 21 866 patients étaient inscrits sur la liste nationale d'attente pour une greffe, tous organes confondus.

Alors que 93 % des Français pensent qu'il est important que leurs proches connaissent leur position sur le don d'organes et de tissus, moins de 1 sur 2 en parle.

Deux à trois personnes meurent chaque jour en France faute d'organes.

Pour tout savoir sur le don d'organes, rendez-vous sur le site <https://www.dondorganes.fr/>

« Pour sauver des vies, rappelez à vos proches que vous êtes donneur d'organes », tel est le message lancé à l'occasion de la Journée nationale de réflexion sur le don d'organes et de reconnaissance aux donneurs mise en place le 22 juin par l'[Agence de la biomédecine](#), qui supervise toutes les greffes en France. Si 80 % des Français sont favorables au don de leurs propres organes après leur mort, le taux de refus en 2023 était de 36,1 %, en partie parce que les proches ne connaissaient pas la position du défunt.

Fêtes de Poyartin

Les fêtes ont débuté vendredi 29 juin à 19h par la remise des clés à la classe.



Les animations se sont enchaînées tout au long du week-end malgré une météo peu clémente le samedi qui a contraint le comité d'annuler le concours de cocarde malheureusement (cf article du comité).

Les fêtes ont rencontré un grand succès grâce à une équipe de bénévoles dynamique et enthousiaste. Un grand merci et un grand bravo à vous tous.

Remise de prix

La classe de CM1 et CM2 de l'école de Poyartin a participé à un concours de défense et d'illustration de la langue française.

La cérémonie de remise de prix a eu lieu le 19 juin à l'IUT de Mont-de-Marsan.

Bravo pour leur participation et leur imagination récompensée !



Fête des mères

Le samedi 15 juin, nous nous sommes réunis pour célébrer les nouvelles mamans de Poyartin.

Six familles avaient répondu présentes, et une septième n'a malheureusement pas pu se déplacer car la maman travaillait.



Chaque maman s'est vu remettre une plante et nous avons pu ensuite déguster gâteaux au chocolat et tartes aux pommes pour le plus grand plaisir des petits et des grands !

Merci à tous de vous être déplacés pour fêter avec nous ces nouveaux poyartinois.

La vie des associations

Le foyer

LA MAYADE

La traditionnelle mayade a eu lieu le mardi 30 avril et a débuté par la mise en place du pin décoré par les volontaires présents sur place.



Aux alentours de 20 heures tout ce petit monde s'est retrouvé au bar du foyer où l'apéritif a été servi dans une très bonne ambiance et fut suivi du repas.



cette manifestation soit une réussite et vous donnons rendez-vous dans un an pour d'autres moments de partage.



161 personnes étaient présentes pour passer un bon moment de convivialité. Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles qui ont œuvré pour que



LA SOLIPOY

La 5eme édition de la Solipoy aura lieu le samedi 14 septembre. Les profits de cette manifestation seront reversés à « Léa Espoir Amitié », une association qui œuvre pour le bien-être de personnes en situation d'handicap.

Montrons que le mot « solidarité » n'est pas un vain mot à Poyartin et mobilisons-nous afin que Léa se souvienne très longtemps de cette journée.

Nous vous attendons nombreux pour les randonnées (VTT, Marche et Trail) du matin ainsi que pour le repas « spécial chalosse » servi le samedi soir.

PROGRAMME :

- 8h00 : Départ VTT 3 boucles : 10, 15 et 20km Tarif : 8 euros
- 8h30 : Départ Marche et Trail 10 et 14 km Tarif : 5 euros
- 20h00 : Repas Spécial chalosse (Assiette landaise - Magret/frites - Tourtière)

Tarif : 15 euros adultes

5 euros enfants (chipolatas/ frites - glace)

Réservation avant le dimanche 08 septembre : Marie 06 88 67 81 05
foyerdepoyartin@gmail.com

Le Karaté



"Un voyage de mille kilomètres commence toujours par un premier pas."

Proverbe japonais

Voilà déjà 10 ans que l'Académie Chalossaise de Shorin Ryu a été fondée par feu Maître Guy Juille.



Le Club de Karaté de Poyartin, bien connu pour son approche non compétitive et axée sur la culture et l'entraide, a récemment entrepris deux voyages marquants qui ont laissé une empreinte indélébile sur ses membres.

Immersion Culturelle au Japon



En mars dernier, le club a organisé un voyage au Japon, berceau du karaté. Ce périple avait pour but de plonger les membres dans la culture japonaise et de renforcer leur compréhension des racines de leur art martial. Pendant deux semaines, les karatékas ont eu l'opportunité de visiter des dojos historiques, de rencontrer des maîtres respectés et d'assister à des démonstrations d'arts nippon traditionnel (théâtre, musiques et cérémonie du thé).

Mme Cindy Bossard, présidente du club, a déclaré : "Ce voyage était bien plus qu'une

simple visite touristique. Il s'agissait d'une véritable immersion dans l'histoire et la philosophie japonaise. Nos membres ont pu comprendre l'importance des traditions et découvrir la vie quotidienne japonaise."

Les moments forts du voyage ont inclus une visite d'Osaka, Kyoto, Yokohama et Tokyo.



Les retrouvailles avec nos amis japonais ont été fortes en émotions. Ces expériences ont non seulement enrichi les connaissances des participants, mais ont aussi renforcé les liens entre eux.



Le prochain voyage du club a été prévu pour 2026.

Participation au Taikai en Espagne

Quelques mois après leur retour du Japon, les membres du club ont pris part à un Taikai en Espagne.

Bien que le club soit non compétitif, cet événement offrait une occasion unique de partager et d'apprendre avec d'autres pratiquants de karaté du monde entier.

Le Taikai, qui s'est tenu près de Barcelone, a réuni des pratiquants de divers horizons pour des démonstrations, des ateliers et des sessions d'entraînement collectives.

Les membres du Club de Karaté de Poyartin ont pu présenter des katas traditionnels, échanger des techniques et découvrir de nouvelles approches pédagogiques.

André Hourcade, un des instructeurs du club, a partagé son enthousiasme : "Participer à un Taikai international nous a permis de voir



comment le karaté est pratiqué et enseigné ailleurs. Cela nous a aussi donné l'occasion de montrer notre propre interprétation de cet art martial. C'était une expérience très enrichissante."

Une Expérience Transformatrice

Ces deux événements ont eu un impact profond sur les membres du club. Ils sont revenus avec une nouvelle perspective sur le karaté, enrichis par les échanges culturels et les apprentissages techniques. Les membres prévoient déjà de nouveaux projets pour continuer à explorer et à célébrer la richesse de leur discipline.

Le Club de Karaté de Poyartin prouve ainsi que le karaté est bien plus qu'un simple sport de combat ; c'est un chemin de développement personnel et de découverte culturelle. Ces voyages ont renforcé leur conviction que le partage et l'ouverture aux autres sont essentiels pour évoluer dans la pratique martiale.

Sayonara à bientôt pour de nouvelles aventures....



La bibliothèque

Profitez de l'été pour découvrir ou re- découvrir vos auteurs préférés !

La bibliothèque enrichit son fond d'environ 80 ouvrages par an (tout public)!

A compter de septembre nous serons ouverts les lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 19h et le mercredi matin de 10h30 à 11h30.

Les semaines paires elle sera ouverte le samedi de 10h à 12h.

Vous souhaitez donner de votre temps a une association de la commune, vous êtes amoureux des livres et des mots, vous avez envie de partager vos coups de cœur littéraires, de conseiller nos petits et grands adhérents ?

Rejoignez notre équipe de bénévoles et aidez-nous à faire découvrir au plus grand nombre les ouvrages dont la bibliothèque dispose.

N'hésitez pas à me contacter pour plus d'informations !

Pour le bureau

La présidente Magali François.

Country Riders

Le club de danse country « Country Riders » fait bouger Poyartin et ses alentours.

Fondé en janvier 2023 avec à peine une dizaine d'adhérents, il en compte aujourd'hui 34, de 8 à 74 ans.

La danse country est caractérisée par des mouvements dynamiques, des pas de base simples qui amènent à des chorégraphies souvent dansées en ligne ou en couple. Cette danse est appréciée pour son côté convivial et festif, ce

qui en fait une activité sociale qui fait du bien à la mémoire et à la santé. C'est dans une ambiance toujours chaleureuse et bienveillante que le club se réunit tous les mardis à partir de 19h et



propose 3 niveaux du débutant au confirmé. C'est toujours dans la joie et la bonne humeur que les danseurs se retrouvent.

Cette année les « Country Riders » se sont bien intégrés au village puisqu'ils sont intervenus auprès des TAP de l'école de Poyartin, tous les niveaux ont pu en profiter et ont fièrement présenté 4 danses lors de la kermesse de l'école. L'enthousiasme, les encouragements et les applaudissements du public étaient au rdv.

Le club prend un peu de vacances cet été et sera ravi de vous accueillir le mardi 3 septembre à 19h. Le tarif annuel restera inchangé pour la rentrée, il sera de 45 euros.

Belles vacances à toutes et tous.

Les Country Riders.

Présidente Françoise ETIENNE 06 08 13 45 16

Tennis de Poyartin

Chères Poyartinoises, Poyartinois,

Nous sommes ravis de vous informer que notre association, tennis de Poyartin, a officiellement vu le jour dans notre village !

Le bureau est composé de la manière suivante :

- Président : Jérôme Olczyk
- Vice-Président : Didier Labat
- Secrétaire : Aurélie Jespierre
- Trésorier : Jean-Louis Dussart
- Vice-trésorier : Franck Saint-Martin.

Rejoignez-nous sur les courts pour des moments sportifs et conviviaux les lundis de 17h30 à 20h30. Selon le nombre d'adhérents, un nouveau créneau sera ajouté le jeudi soir.

Tous les niveaux sont les bienvenus !



Sportivement,

Le président Jérôme Olczyk.

APE de Poyartin

Deux belles réussites ont marqué la fin de cette année 202-2024 avec une kermesse plus que conviviale et une sortie au zoo de la Teste de Buch.

La recette de la réussite :

- Une APE avec des membres plus que motivés
- Des idées plein la tête
- Une excellente organisation.

Mais la clé de tout est un bon groupe avec de belles rigolades.

Plusieurs postes sont à pourvoir à la rentrée au sein de l'APE.

A vos candidatures !



La dérailleuse

Bonjour à toutes et à tous.

Cette année la randonnée de La Dérailleuse Poyartinoise s'est déroulée le dimanche 23 juin, hors des fêtes du village soit une semaine avant.

Une date que nous avons voulu décaler pour plus de confort pour la préparation et l'organisation. Finalement tout le monde a grandement apprécié cette solution qui sera renouvelée l'année prochaine.



C'était aussi la première fois que nous faisons cette rando en soutien du don d'organes.

Effectivement, Poyartin est le premier village ambassadeur du don d'organes des Landes et d'Aquitaine. Cette opération sera elle aussi renouvelée. Cette année, le succès fut en demi-teinte, la cause étant la météo pluvieuse tout au long de la semaine qui précédait l'événement et qui a pu décourager certains.





Ce fut tout de même une belle journée, avec 70 vététistes, 50 marcheurs et une quinzaine de traillieurs, qui s'est soldée par un repas afin de remercier tous les bénévoles, sans

qui rien n'aurait été possible.



Merci beaucoup à toutes et à tous.

Pour ce qui suit la Dérailleuse va se remettre au boulot pour la rando de la SOLIPOY du 14 septembre avec quelques oubrades.

La journée cohésion est, elle, fixée au 12 octobre. Une sortie nocturne est aussi prévue durant cet été.

Adishatz.

Elan Chalossais

Une fois n'est pas coutume, l'Élan Chalossais aura vécu une fin de saison remplie d'émotions, de moments uniques et de souvenirs marqués à jamais dans les têtes.

Nos équipes jeunes auront prouvé que la formation dans notre club, c'est du sérieux.



En effet, le 9 mai dans la salle Laloubère à Saint-Sever, nos U15 filles 1, coachées notamment par Léa SAINT JEAN, ont décroché les étoiles avec la Coupe Mounia Ghroum (Coupe des Landes jeunes). Une sacrée fierté pour notre village puisque 6 joueuses de cette belle équipe sont

Poyartinoises : Élise CAZAILLON, Méлина LESPERON, Emma MARQUET, Manon DUFOURCQ, Anaëlle LABAT et Manon LACAPE ont hissé haut les couleurs du club et défendu avec bravoure et courage les valeurs de notre village. Bravo à elles pour ce titre qui restera à jamais gravé dans leur cœur et dans leur tête.



Mais aussi, trois de nos équipes jeunes évoluaient en championnat régional 1 : U13 garçons 1, U15 filles 1 (encore elles) et U18 filles 1 (en CTC avec Cassen/Saint-Geours et Canaris de Préchacq). Une belle aventure pour le meilleur des apprentissages.

Certes, c'était une première pour beaucoup de ces licenciés composant ces équipes mais quels progrès réalisés et quel parcours ! Tandis que nos benjamins (U13) ont vu la route s'arrêter en quart de finale, nos minimas filles (U15) et nos cadettes (U18) se sont hissées jusqu'en finale dans les mythiques arènes de Pomarez. Malheureusement, l'issue des deux rencontres n'était pas celle espérée. Mais que de bons moments vécus avec tous les supporters.

Chez nos jeunes, on retiendra aussi la performance de nos poussines qui se sont qualifiées dans le dernier carré de départementale 1. Un grand bravo à l'ensemble des équipes pour leur parcours.



L'ultime rendez-vous de cette saison était fixé au samedi 1er juin. Une journée historique pour notre club. Nos séniors filles 1 disputaient la finale de la Coupe des Landes dans les arènes du Plumaçon de Mont-de-Marsan devant 8000 personnes et les caméras d'une chaîne



nationale. Une soirée qui fera date. Malgré la défaite, elles auront montré une très belle image de notre club. Et que dire de nos supporters ? Ils ont été exceptionnels. Une marée ciel et grenat qu'on ne cesse de voir et revoir en photos et vidéos.

L'Assemblée Générale de la Team Grenats (club des supporters) et de l'Élan Chalossais qui s'est déroulée cette année à Poyartin est venue clore cette saison riche en partage, rencontres et émotions. Les fidèles sont venus en nombre et ont pu profiter d'un dernier moment de convivialité de cette saison 2023-2024.

Nos derniers remerciements iront à vous tous que vous soyez, joueurs, coachs, arbitres, OTM, partenaires ou supporters, pour votre constante fidélité.



A présent, il est temps de prendre quelques vacances avant de retrouver les terrains au mois de septembre. Quoique la reprise pour nos bénévoles est fixée au samedi 10 août pour le premier loto de la saison.

N'hésitez pas à pousser les portes des 3 salles du club (Hinx, Poyartin et Sort-en-Chalosse) pour faire de nouvelles rencontres, vivre de bons moments et partager une passion commune avec nos joueurs et supporters !

Comme toute association, notre club est aussi à la recherche de bénévoles, si la vie associative vous tente, alors vous serez les bienvenus parmi nous, ne soyez pas timides, osez l'Élan Chalossais ! 💜💙

Suivez-nous sur les réseaux sociaux et abonnez-vous à nos comptes Facebook et Instagram pour ne louper aucune information de notre actualité tout au long de l'année !

Facebook : Elan Chalossais

Instagram : elan_chalossais



Allez l'Élan, donnons de l'élan à notre passion !

ACCA de Poyartin

Le samedi 16 mars 2024, pour la première fois, l'ACCA du village participait à l'opération « j'aime la nature propre » lancée en 2021 par la fédération mondiale des chasseurs.

Cette année, plus de 92 fédérations ont participé à l'opération avec plus de 3200 lieux de ramassage, dont 8 communes dans les Landes.



Une trentaine de personnes ainsi que 5 enfants ont participé à cette belle matinée consacrée au nettoyage des bords de route et des fossés de la commune.

Cette matinée s'est terminée autour du traditionnel verre de l'amitié.

Face à la réussite de cette première journée, une deuxième opération sera organisée l'année prochaine.

Malheureusement, il y aura encore de quoi faire...



MAM Tchoup'& Nous

Le dimanche 7 avril 2024, l'association la MAM « Les Tchoup'& Nous », a organisé son tout premier loto.

Nous en profitons donc pour remercier tous les bénévoles venus prêter main forte lors de cette journée, et, plus particulièrement remercier Florence Dulamon.

Au vu du bon déroulement de cette manifestation, nous espérons pouvoir renouveler un loto courant 2025.

Par la même occasion, les nounous de la MAM, vous informent que le marché de Noël, fera sa deuxième édition le samedi 7 décembre prochain à Poyartin.

Vous y retrouverez cette année encore, de nombreux artisans, créateurs et producteurs locaux.

Pour le plaisir des plus petits, les poneys ainsi que des animations seront encore au rendez-vous.

Si vous êtes vous-même artisan, créateur ou producteur, et, intéressé, n'hésitez pas, des places sont encore disponibles.

Grâce à ces évènements, les nounous financent du matériel divers ainsi que des intervenants qui viennent régulièrement à la MAM.

Les assistantes maternelles tiennent à vous informer qu'une place est encore disponible au sein de la MAM pour toute tranche d'âge jusqu'à 3 ans à partir de septembre 2024.

Comité des fêtes

Cette année encore nous tenions à remercier nos Poyartinoises, Poyartinois ainsi que nos villages voisins pour leur présence durant ce week-end festif.

Cela a permis une belle affluence ainsi qu'une ambiance chaleureuse.

Nous avons pu, Vendredi, retrouver l'emblématique vin d'honneur organisé par le Conseil Municipal pour célébrer l'ouverture des fêtes à la Mairie.



Notre repas Moules/Frites qui a suivi, a, une fois de plus, été apprécié vu le nombre de repas comptabilisé soit 368 personnes.

Vous avez pu aussi passer un agréable moment grâce à la participation de la Banda LOS COPLEROS, qui nous ont fait le plaisir de venir nombreux et d'animer cette première soirée.

Quant au samedi, le temps ne s'est pas prêté au rendez-vous pour notre concours de Pétanque qui a été déplacé au matin. Nous remercions tout de même les personnes qui ont fait le choix de venir participer. Nous tenions également à remercier les parents et enfants qui sont venues aux

animations qui elles, ont été déplacées l'après-midi afin de pouvoir accueillir un peu plus de monde que les années précédentes. Malheureusement, comme vous aviez pu le voir sur notre programme des fêtes, nous avons eu l'idée de vous faire découvrir, ainsi qu'à nous même, un concours de Cocardes qui n'a pas pu aboutir pour cause d'intempérie. Malgré cela, ça ne vous a pas empêché de vous déplacer pour notre traditionnel repas des fêtes car vous avez été 602 personnes à venir remplir notre salle et déguster ce repas.

Nous nous réjouissons qu'il continue à vous plaire autant.

Après plusieurs efforts au niveau de nos Tapas du dimanche midi, et vos retours qui nous aident toujours à trouver une solution pour vous combler, nous avons apprécié partager nos nouveaux tapas qui ont fait fureur.

Le Groupe NO LIMIT BAND a, quant à lui aussi fait un gros carton. Ils ont permis à toutes les personnes présentes de s'amuser tout en dansant et chantant jusqu'au moment de la Course Landaise présentée par la Ganaderia NOGUES.

Nous avons fini notre dimanche soir calmement avec 223 repas.

Les membres du Comité des Fêtes ont été très heureux de vous accueillir parmi nous durant ces 3 jours.

Nous espérons que cela persiste sur les années à venir.

A l'année prochaine.

Le savez-vous ?

SG nature



Paul Saint-Germain vient de monter son entreprise SG nature.

Equipé d'un tracteur kubota 20 cv avec tondeuse, d'une tondeuse de 1,50m de large, de broyeur à

fléaux, rotabator, giro broyeur, il s'occupe des entretiens des parcs et jardins, taille des haies, location chauffeur etc.



Il est également à votre service pour l'élagage ou l'abattage d'arbres.

Les devis sont gratuits.

Vous pouvez le retrouver sur instagram et facebook sur ses pages sg-nature-ei et le joindre au 0648073943 ou par mail saintgermainpaul.40@gmail.com.

Zone artisanale route de Dupéré



Il était une fois, un projet de zone artisanale route du Dupéré, dirigé par la famille BELLON et surtout Nadine une femme généreuse et engagée.

À la suite d'un deuil familial, elle stoppe le projet et décide de le mettre en vente.

C'est alors, que Nadine et Séverine se rencontrent dans cet endroit calme et entouré de pins.

Après quelques échanges, et quelques mois de travail, Nadine aura le plaisir de voir son projet mené à bout.

Cette zone sera alors entre les mains de ces deux jeunes Poyartinois Séverine et Sylvain DALLA-TORRE.

Grâce à ces locaux professionnels, de nouvelles entreprises s'implantent sur Poyartin :

- BSP Benoît SOURIGUES Plâtrerie sols
- TPML Paulo RODRIGUES Transports BTP
- VISA MATÉRIEL BTP Vitor BRASIO import-export matériels de chantier
- SDS ÉNERGIES Sylvain DALLA-TORRE Électricité, plomberie, chauffage et climatisation.

Toutes ces entreprises seront heureuses de vous accueillir pour vos différents besoins.

CentoAccess

Pour suivre les actualités et événements de Poyartin, pensez à télécharger l'application CentoAccess qui est gratuite.

CentoAccess

Accédez aux actualités de votre commune gratuitement et sans inscription

- 1 Installez l'application CentoAccess à partir du Play Store (Android) ou l'Apple Store (Apple)
- 2 Recherchez votre commune par son nom, son département ou en vous géolocalisant et mettez la en favori
- 3 Autorisez les notifications pour l'application
- 4 Visionnez les actualités de votre commune et recevez des notifications d'information en temps réel !

Législation sur les chiens dangereux et catégorisés

La législation sur les chiens dits dangereux.

Quels sont les chiens concernés par cette loi ?

L'AMÉRICAN STAFFORDSHIRE TERRIER



Chien de 1^{ère} catégorie si non inscrit au LOF
Chien de 2^{ème} catégorie si inscrit au LOF (pur race)

LE MASTIFF ou BOERBULLS



Chien de 1^{ère} catégorie

LE TOSA



Chien de 1^{ère} catégorie si non inscrit au LOF
Chien de 2^{ème} catégorie si inscrit au LOF (pur race)

LE ROTTWEILER



Chien de 2^{ème} catégorie

Pour rappel un chien est dit de Type s'il n'a pas de papiers généalogiques et n'est pas inscrit au LOF (livre des origines françaises). Tous les chiens sans papiers sont de base catégorisés.

La détention non autorisée d'un chien catégorisé est passible de 3 mois d'emprisonnement et 3 750 euros d'amende ainsi que le risque de saisie de l'animal.

Pour plus d'informations, consulter l'arrêté ministériel du 27 avril 1999.

	Chiens d'attaque (catégorie »1)	Chiens de défense (catégorie 2)
Acquisition, cession, importation	Interdites (jusqu'à 6 mois de prison et 15 000€ d'amende)	Autorisées
Détention	Interdite aux mineurs et personnes ayant fait l'objet d'une condamnation inscrite au bulletin 2 du casier judiciaire (jusqu'à 3 mois de prison et 35000€ d'amende)	
Déclaration en mairie	Obligatoire (750€ d'amende)	
Tatouage /puce	Obligatoire (450 € d'amende)	
Permis de detention	Obligatoire (750 € d'amende)	
Vaccin anti rabique	Obligatoire (450€ d'amende)	
Assurance responsabilité Civile	Obligatoire (450€ d'amende)	
Présentation des documents sur réquisition des forces de l'ordre	Obligatoire (450€ d'amende)	
Port de muselière /laisse	Obligatoire (150€ d'amende)	
Accès aux lieux publics / transport en commun	Interdit (150€ d'amende)	Autorisé avec muselière et laisse (150€ d'amende)

Stérilisation	Obligatoire (jusqu'à 6 mois de prison / 15.000€ d'amende)	X
Permis de détention	Obligatoire (750 € d'amende)	

Un permis de détention est désormais obligatoire pour détenir un chien catégorisé. Il est délivré par le maire du lieu de résidence. Il nécessite la transmission des pièces justificatives suivantes :

- attestation d'aptitude délivrée par un formateur habilité sanctionnant une formation à l'éducation et au comportement canin ;
- évaluation comportementale du chien réalisée après son 8ème mois par un vétérinaire évaluateur

Si le propriétaire du chien ne remplit pas toutes les conditions précédemment citées, des sanctions sont prévues par la loi : 6 mois d'emprisonnement et 7 500€ d'amende. Sont également prévues la confiscation de l'animal et l'interdiction de détenir un chien susceptible d'être dangereux, pendant 5 ans maximum.

Vidange fosse septique/Eschourdes



PRESTATION DE VIDANGE - Assainissement Non Collectif

A quel tarif ?

Ce service est facultatif. Il sera exécuté par la Société LABAT ASSAINISSEMENT suite à un appel d'offres passé par le Syndicat des Eschourdes.

Le tarif est variable en fonction du volume de votre installation.

Tarif pour une fosse septique de 3000 L + bac à graisses de 500 L → 295,30 € TTC

Intervention sous 1 à 3 semaines environ.

Pour une intervention en urgence, sous 1 à 3 jours, plus value d'environ 50 € TTC

Comment bénéficier de ce service ?

- Inscription par mail à : contact@syndicat-eschourdes.fr en précisant :
 - Nom Prénom, adresse, n° de téléphone
 - Si possible, caractéristiques de l'installation (Fosse septique 3000 L + BG 500 L)
- La société de vidange vous appelle pour prendre rendez-vous (selon calendrier de vidange)
- Après le passage du vidangeur, celui-ci vous transmet une facture correspondant au montant de la prestation réalisée.

SYNDICAT DES ESCHOURDES - 38 impasse du Belvédère - 40360 POMAREZ

Tel : 05.58.74.75.63 - Mail : contact@syndicat-eschourdes.fr